

Cahier des Clauses particulières valant acte d'engagement

Organisme demandeur

Institut FMES, Maison du numérique et de l'innovation, Place Georges Pompidou
83000 TOULON

Contact Institut FMES

Béatrice VEYRAT-MASSON & Jean Michel CLOUET, Tel : 33 (0)4 94 05 55 55

Email : b.veyrat-masson@fmes-france.org

Objet de la consultation

Consultation pour une prestation d'accompagnement de l'Institut FMES dans sa démarche d'information et de promotion auprès de ses partenaires et hautes autorités institutionnelles dans le cadre du projet SICOMAR Plus, projet réalisé dans le cadre du programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020 (axe 3) et dédié à la sécurité maritime.

Date et heure limites de remises d'offre

Le 2 avril 2020 à 10h00

Imputation budgétaire

Le financement du marché s'inscrit dans le cadre du programme de coopération territoriale Interreg Italie-France Maritime 2014-2020.

Contractants

Les opérateurs économiques peuvent présenter leur candidature ou leur offre sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence.

Dans les deux formes de groupement, l'un des prestataires membre du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis du pouvoir adjudicateur et coordonne les prestations des membres du groupement.

Le contractant ou le premier contractant

(1) Je soussigné,

(1) Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

(2) Nous soussignés,

(2) Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

Nom et Prénom :	
-----------------	--

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : Intitulé complet et forme juridique de la Société	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

Ou

Nom et Prénom :	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : (2)	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

Agissant en tant que mandataire :

du groupement solidaire

du groupement conjoint

Pour l'ensemble des entreprises groupées.

Deuxième contractant

Nom et Prénom :	
-----------------	--

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : Intitulé complet et forme juridique de la Société	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

Ou

Nom et Prénom :	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : Intitulé complet et forme juridique de la Société	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

(3) M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter le marché dans les conditions ci-après définies.

(3) Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

(4) Nous engageons sans réserve, en tant que titulaires groupés, à exécuter le marché dans les conditions ci-après définies.

(4) Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois le candidat que si l'attribution du marché auquel l'offre se rapporte est prononcée dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

Dans le cas où l'attribution du marché ne pourrait intervenir dans la durée de validité ci-dessus énoncée, une demande de prolongation de l'engagement sera effectuée à l'ensemble des soumissionnaires.

Contexte de la consultation

Il s'agit d'une consultation pour une prestation d'accompagnement de l'Institut FMES dans sa démarche d'information et de promotion auprès de ses partenaires et hautes autorités institutionnelles dans le cadre du projet SICOMAR Plus, projet réalisé dans le cadre du programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020 (axe 3) et dédié à la sécurité maritime.

Lancé en juin 2018 pour une durée de trois ans, le projet vise à promouvoir la sécurité et la protection de la biodiversité en mer dans le sanctuaire Pelagos en favorisant en menant les actions suivantes :

- contrôle de la zone à l'aide de nouveaux outils de surveillance ;
- réduction l'incertitude de système de prévision de météo marine ;
- modèles d'aide à la gestion des situations d'urgence et des risques ;
- activités de formations.

Sélectionné en juin 2019, l'Institut FMES intègre le projet SICOMAR, en septembre 2019. Il est chargé de la réalisation d'une étude portant dans un premier temps sur l'identification des besoins de formation puis sur l'élaboration de plans et fiches de formation permettant de décliner les besoins de formation identifiés.

Fort de son expérience maritime et motivée par le thème de la sécurité maritime, l'institut FMES souhaite partager largement les résultats de son étude auprès des partenaires du projet SICOMAR Plus, mais aussi auprès des acteurs majeurs de la sécurité maritime telles que les hautes autorités locales, régionales institutionnelles civiles et militaires françaises et italiennes. Au travers de ses actions, l'institut FMES souhaite valoriser le projet SICOMAR Plus, ses partenaires et également développer la visibilité de l'institut en tant qu'acteur majeur des cercles de réflexions maritimes.

Trois grandes phases de communication liées au déroulement de l'étude sont d'ores et déjà envisagées :

- mai 2020 : présentation des premiers résultats de l'étude avec un premier ciblage de personnalités (partenaires français et italiens de SICOMAR Plus et institutionnels civils et militaires à l'échelon local) ;
- novembre 2020 : présentation de la suite de l'étude avec un ciblage plus étendu (SICOMAR Plus + institutionnels civils et militaires à l'échelon régional) ;
- mai 2021 :

- présentation de l'étude finalisée et des axes de réflexion lors d'un événement maritime majeur avec un ciblage élargi (SICOMAR Plus + institutionnels civils et militaires français et italiens à l'échelon national),
- réalisation d'une campagne de sensibilisation et d'information auprès d'acteurs de la sécurité maritime dans le sanctuaire Pelagos.

Cette dernière phase constitue le point culminant de la communication car devant se dérouler lors d'un exercice maritime international majeur au large de Toulon.

Au-delà de ses événements, il s'agira également de diffuser l'information auprès de personnes concernées.

Les prestations demandées au titre de cette consultation couvriront donc la période d'activité suivante : de la date de notification au 31 mai 2021.

Le titulaire du marché accompagnera l'institut FMES dès le début de sa participation au projet.

Spécifications techniques

Exigences générales

Afin d'assurer la meilleure réalisation de cette étude, l'institut FMES souhaite faire appel à un candidat expérimenté ayant les capacités et moyens de couvrir un cycle complet : de l'identification des cibles à la création des messages, en passant par la conception de supports digitaux et papier jusqu'à leur impression pour les formats papier.

Le prestataire devra posséder de bonnes capacités rédactionnelles, un bon niveau de créativité et un design accrocheur. Il aura également une bonne expertise des réseaux sociaux. Une compétence avérée dans le milieu institutionnel sera un plus indéniable.

Le prestataire devra respecter les obligations relatives à la communication sur les fonds européens. Les documents produits devront respecter la charte graphique du projet et notamment faire apparaître le logo de l'Union Européenne, ainsi que ceux du programme Interreg France-Italie Maritime 2014-2020, du projet SICOMAR Plus et de l'Institut FMES. En outre, les contenus rédactionnels seront, pour la majorité, en français et en italien.

Ne seront pas compris dans cette prestation les frais liés aux prestations de bouche (cocktail) ou de location de salle prévus par ailleurs.

Description de la prestation

Le prestataire accompagne l'Institut FMES dans la définition, la conception et la mise en œuvre de plans de communication :

- participer à la définition des cibles ;
- proposer les objectifs de communication (notoriété, image, plus de visibilité, etc.) ;

- définir les messages clés ;
- définir le choix des supports (presse, réseaux sociaux, flyer, plaquettes, objets publicitaires, etc.) en fonction des évènements ;
- concevoir et éditer les supports de communication papier (plaquette, flyer) ;
- concevoir des éditoriaux pour diffusion sur les réseaux sociaux, presse régionale, nationale et spécialisé, sites spécialisés ;
- gérer les relations presse (accueillir si nécessaire la presse lors des évènements).

Le prestataire déclinera ce plan de communication lors des trois phases définies ci-dessus et selon les réserves mentionnées ci-après :

- mai 2020 : cet évènement concerne une centaine de personnes, sous réserve de l'autorisation préfectorale ou autres de pouvoir organiser un évènement rassemblant un certain nombre de personnes ;
- novembre 2020 : cet évènement concerne environ 150 personnes, sous réserve de l'autorisation préfectorale ou autres d'autoriser la tenue de cet évènement rassemblant un certain nombre de personnes ;
- mai 2021 : l'évènement majeur concerne environ 300 personnes et la campagne d'information et de sensibilisation entre 50 et 100 organismes. Cet évènement est soumis à l'autorisation des autorités régionales d'organiser l'évènement et du maintien par les autorités militaires de l'exercice au mois de mai.

Planning de la prestation et livraison attendue

Phases de la prestation	Date de livraison
Définition du plan de communication global	30 avril 2020
1 ^{er} évènement <ul style="list-style-type: none"> • Livraison du plan d'actions de communication ; <ul style="list-style-type: none"> • ciblage envisagé : partenaires français et italiens de SICOMAR Plus, institutionnels civils et militaires à l'échelon local. • Participation à l'organisation de l'évènement : <ul style="list-style-type: none"> • participation à la définition des participants ; • conception des maquettes (flyer, etc..) ; • livraison des supports de communication ; • proposition d'éditoriaux, et mise en œuvre des diffusions sur les réseaux sociaux, sites et presse ; • couverture de l'évènement le jour J. 	15 mai 2020
2 ^{eme} évènement <ul style="list-style-type: none"> • Livraison du plan d'actions de communication ; <ul style="list-style-type: none"> • ciblage envisagé : partenaires français et italiens de SICOMAR Plus, institutionnels civils et militaires à l'échelon régional. • Participation à l'organisation de l'évènement : 	2 novembre 2020

<ul style="list-style-type: none"> • participation à la définition des participants ; • présentation des maquettes ; • livraison des supports de communication ; • proposition d'éditoriaux et mise en œuvre des diffusions sur réseaux sociaux, sites et presse ; • couverture de l'évènement le jour J. 	
<p>3^{eme} évènement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Livraison du plan d'actions de communication ; • Ciblage envisagé : partenaires français et italiens de SICOMAR Plus+ institutionnels civils et militaires français et italiens à l'échelon national à l'organisation de l'évènement : <ul style="list-style-type: none"> • participation à la définition des participants ; • présentation des maquettes ; • livraison des supports de communication ; • proposition d'éditoriaux, et mise en œuvre des diffusions sur réseaux sociaux, sites et presse ; • couverture de l'évènement le jour J. 	<p>30 avril 2021</p>

Organisation du travail

Les personnes présentées dans le cadre du mémoire technique et figurant dans la proposition technique et financière rédigé par le candidat et remis avec son offre, devront être celles qui réaliseront les prestations demandées. Tout changement d'intervenant au cours de la mission devra faire l'objet d'une demande motivée à l'Institut qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser ce changement.

Le prestataire désignera un interlocuteur chargé du suivi de cette prestation et facilement joignable.

Langue utilisée

Le français et l'italien seront les langues d'usage. Hormis le plan de communication à usage interne en français uniquement, la plupart des outils de communication (flyers, plaquettes ; messages sur les sites) seront élaborés dans les deux langues.

Durée du marché

Le marché est passé pour une période allant de la date de notification au 31 mai 2021.

Délai et conditions d'exécution

Les prestations s'effectueront dans le respect des délais fixés au chapitre spécifications techniques du présent document.

L'institut FMES vérifiera le respect des délais et la qualité des prestations dans un délai de 15 jours à réception des fournitures. Passé ce délai, la décision d'admission des fournitures ou services est acquise.

Le règlement de principe des prestations sera échelonné selon la répartition suivante :

- 10% de l'offre au 31 mai 2020 ;
- 20% de l'offre au 30 novembre 2020 ;
- le solde de l'offre au 31 mai 2021.

Dans sa proposition financière, le prestataire devra faire apparaître deux montants, le premier intégrant la manifestation de la fin du mois de mai 2020, le second sans cette manifestation dont la tenue est actuellement liée aux suites des décisions politiques à venir concernant l'épidémie du COVID-19.

Conditions particulières d'exécution

L'institut FMES se réserve le droit d'annuler partiellement ou en totalité les prestations liées à l'organisation des évènements en fonction des autorisations accordées ou non par les autorités étatiques ou régionales (droit d'organiser un rassemblement, annulation ou report par les autorités militaires de l'exercice majeur).

Une annulation ou un report de prestation se fera sans frais pour l'Institut FMES.

Montant du marché

Le montant du marché s'élève à la somme de :

Total prix forfaitaire :

Total en € HT	
T.V.A. en € à __%	
Total en € TTC	

Montant total TTC en lettres :	
--------------------------------	--

Si groupement conjoint : répartitions des paiements

Co-traitant	Désignation de l'entreprise	Part de l'entreprise en € HT
1		
2		
3		

Paielement et échancier de paielement

Le ou les prestataire (s) mentionneront les références de leur compte ci- après

	Co traitant 1	Co traitant 2	Co traitant 3
Titulaire du compte :			
Banque :			
Guichet :			
Numéro de compte :			

(Joindre un R.I.B)

L'échéancier de paiement sera conforme aux règles en vigueur au sein du projet SICOMAR Plus ou projet Interreg France-Italie Maritime 2014-2020.

Le paiement ne peut s'effectuer qu'après vérification et approbation de la qualité de la fourniture livrée, de l'exécution des prestations par l'Institut FMES.

Documents constitutifs du marché

Les pièces constitutives du marché sont, exclusivement, par ordre de priorité :

1. le présent Cahier des Clauses Particulières valant Acte d'engagement, signé par le candidat et par le représentant de l'Institut FMES, est établi en un seul original dont l'exemplaire conservé par le pouvoir adjudicateur fait seul foi ;
2. le cadre de la proposition technique et financière qui permettra au prestataire de justifier et de valoriser sa compétence et de présenter sa meilleure offre financière.

Toutes les pièces du marché sont rédigées en français. Les correspondances, réunions et discussions relatives au marché se déroulent en français.

PARTIE RÉSERVÉE AU(x) CANDIDAT(S)

Fait en un seul original

A Le

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Cachet de l'entreprise

prestataire

PARTIE RÉSERVÉE A L'INSTITUT FMES

L'offre présentée dans ce document est acceptée

A Le

Signature représentant l'Institut FMES
Vice-amiral (2S) Benoit Le Masne de Chermont